Budget rectificatif 4/2005: budgétisation de l'excédent de l'exercice budgétaire 2004

2005/2102(BUD) - 07/09/2005 - Texte budgétaire adopté du Parlement

En adoptant par 606 voix pour, 16 contre et 44 abstentions, le rapport de M. Salvador **GARRIGA POLLEDO** (PPE/DE, ES), le Parlement se rallie à la position de sa commission au fond et approuve le budget rectificatif 3/2005 portant sur l'excédent qui résulte de l'exécution budgétaire de 2004. Le montant ainsi dégagé de 2,7 milliards EUR sera inscrit au budget 2005.

Ce faisant, le Parlement déplore une nouvelle fois la sous-utilisation persistante des crédits de paiement, malgré une amélioration de l'exécution des Fonds structurels. Il estime que les défis auxquels est confrontée l’Union sont trop importants pour tolérer une telle sous-utilisation de crédits. Il faut donc significativement encore réduire l’excédent en 2005.